

PROCES-VERBAL de la REUNION **DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2017**

Convocation du 22 juin 2017

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	15
Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents à la réunion	11

L'an deux mil dix-sept et le trente juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis LAGARDE, Maire.

Présents : MM. LAGARDE Jean-Louis, COPPÉRÉ Sylviane, DUBOST Jean-Paul, HIJAZI Abdulrahim, FRATTINI Christiane, MOTTET Alain, BLASCO Jérôme, AUROUX Isabelle, LAGRANGE Xavier, ARNAL Jean-Pierre, BETHMONT Sylvie

Absents excusés : HACHE Chantal, donne procuration à COPPÉRÉ Sylviane
SERVAJEAN Virginie
TACHET Frédéric, donne procuration à BETHMONT Sylvie
FARGE Franck

Secrétaire de séance : M. ARNAL J.Pierre

Monsieur Lagarde souhaite la bienvenue à tous les conseillers et déclare la séance ouverte.

1 – Approbation du procès-verbal de la précédente réunion

Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

2 – Délibération pour désigner les délégués et les suppléants du conseil municipal en vue des élections sénatoriales de septembre 2017

Monsieur le Maire en sa qualité de président, a désigné Messieurs Dubost et Hijazi ainsi que Madame Auroux et Monsieur Lagrange pour composer le bureau électoral. Monsieur Arnal a été désigné comme secrétaire.

Il a indiqué que le scrutin était un scrutin de liste, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Ainsi, trois délégués et trois suppléants sont à élire par les conseillers municipaux.

Deux listes ont été remises à Monsieur le Maire, à savoir :

- Liste Saint Léger – Lagarde
- Liste d'opposition Saint Léger-sur-Roanne

Des bulletins de vote ont été remis avec une enveloppe à chaque conseiller.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé son enveloppe dans l'urne. Après le vote du dernier conseiller, Monsieur le Maire a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats de l'élection des délégués et des suppléants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : Zéro
Nombre de votants : 13
Nombre de suffrages déclarés nuls : Zéro
Nombre de votes blancs : Zéro
Nombre de suffrages exprimés : 13

Les mandats de délégués sont répartis entre les deux listes à la représentation proportionnelle.

Nom de la liste	Suffrages obtenus	Nbre de délégués	Nbre de Suppléants
St Léger – Lagarde	11	3	3
Liste d'opposition	2	0	0

Le maire a proclamé élus délégués :

Monsieur Jean-Louis LAGARDE
Madame Sylviane COPPÉRÉ
Monsieur Jean-Paul DUBOST

Puis élus suppléants :

Madame Chantal HACHE
Monsieur Xavier LAGRANGE
Madame Isabelle AUROUX.

Après lecture par le maire, le procès-verbal a été signé en triple exemplaires par les membres du bureau, transmis en Préfecture et aussitôt affiché à la porte de la Mairie.
